



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 06.09.2019

Numéro de publication: KK04-0000007249

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin
du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire CALIBO HOLDING SA

Débiteurs:

CALIBO HOLDING SA

Chemin de la Colice, 1023 Crissier

Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 26.09.2019

Remarques:

2ème dépôt de l'état de collocation suite à l'admission d'une production précédemment suspendue cf à l'art. 59 OAO (coll. concernée no 12), seule la créance nouvellement admise peut faire l'objet d'une contestation.